

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil Municipal, tenue à huis clos par voie de visioconférence lundi le 12 avril 2021 à 20 h 00.

Sont présents : Marie-Josée Leroux, conseillère; Carole B. Dussault, conseillère ; Denis Godmer, conseiller; Noël Lanthier, conseiller ; Francine Carignan, conseillère; Ronald Pilon conseiller; formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Richard Forget.

Est également présent : le Directeur général et secrétaire-trésorier M. Benoit Charbonneau.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 20 h 00.

2021.04.057

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 12 AVRIL 2021

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour du 12 avril 2021
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2021
3. Adoption de la liste sélective des déboursés
4. Transfert de postes budgétaires 2021-04-01
5. Demande de dérogation mineure 2021-013
6. Demande de PIIA 2021-014
7. Demande de PIIA 2021-015
8. Demande de PIIA 2021-016
9. Demande de PIIA 2021-017
10. Demande de PIIA 2021-018
11. Adoption du second projet de règlement 219-2021
12. Adoption du règlement 220-2021
13. Adoption du second projet de règlement 221-2021
14. Dépôt du rapport de l'auditeur indépendant et des états financiers 2020
15. Embauche de Monsieur Mario Charron comme chauffeur-opérateur pour les travaux publics
16. Choix du soumissionnaire pour la fourniture de granulats 2021
17. Choix du soumissionnaire pour la réparation en enrobé bitumineux 2021
18. Contrat pour le sablage au jet et la peinture de la benne du 10 roues
19. Appels d'offre pour la fourniture d'une pelle hydraulique
20. Demande à Hydro-Québec pour le déplacement d'un poteau
21. Programme d'aide à la voirie locale – Volet Accélération
22. Appui à l'organisme Unis Pour la Faune (UPF)
Période de question de la séance du 8 mars 2021
Période de questions
23. Levée de la séance ordinaire du conseil

2021.04.058

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MARS 2021

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2021;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Francine Carignan

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2021.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.04.059

3. ADOPTION DE LA LISTE SÉLECTIVE DES DÉBOURSÉS

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes payés faite conformément aux engagements de crédits pris en vertu de la résolution 2021.01.004 et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation directeur général et secrétaire-trésorier;

NOM DU FOURNISSEUR	# CHÈQUE	MONTANT
UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	777	556.49 \$
BRIAN WISEMAN	778	4 828.95 \$
MRC DES LAURENTIDES	779	89 639.08 \$
TOILETTES QUÉBEC	780	258.69 \$
GEOTAB INC.	781	80.48 \$
DUBO ÉLECTRIQUE LTÉE	782	90.17 \$
GESTION CONSEIL LL	783	2 318.67 \$
ILLICO PHOTOCOPIES	784	1 133.55 \$
SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTO DU QC	785	475.52 \$
A.D.T.P.B.L.	786	200.00 \$
POSTES CANADA	787	69.28 \$
ÉQUIPE LAURENCE EXPERTS-CONSEILS	788	7 707.65 \$
PILON & MÉNARD, HUISSIERS DE JUSTICE INC	789	62.49 \$
PETITE CAISSE	790	246.80 \$
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE LAURENTIDES	791	98.00 \$
LES ENTREPRISES S.LAURIN	792	4 782.96 \$
AMYOT GÉLINAS	793	4 713.98 \$
SERVICES PSANSREGRET	794	793.80 \$
	795	550.00 \$
FONDS DES PENSIONS ALIMENTAIRES	796	578.80 \$
C.R.S.B.P. DES LAURENTIDES	797	2 512.66 \$
BUDGET PROPANE	798	600.12 \$
CREIGHTON ROCK DRILL LIMITED	799	102.97 \$
DUBO ÉLECTRIQUE LTEE	800	229.06 \$
FED QUE. DES MUNICIPALITES	801	293.19 \$
MARCHÉ M.BOUCHARD	802	20.58 \$
L'INFORMATION DU NORD	803	389.77 \$
JLD-LAGUE	804	277.71 \$
JUTEAU RUEL INC.	805	148.23 \$
LORTIE ET MARTIN LTEE	806	233.65 \$
MAISON RONDEAU	807	206.85 \$
YVON MARINIER INC.	808	1 641.08 \$
LETTREGE MARTIN COULOMBE	809	1 471.68 \$
BRANDT TRACTOR LTD.	810	1 382.24 \$
OMNI-TECH SPORTS	811	275.94 \$
PÉTROLE PAGÉ	812	4 675.72 \$
PIÈCES D'AUTO STE-AGATHE	813	540.73 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC.	814	238.14 \$
SERRURIER MAGIC INC	815	902.55 \$
GODARD BÉLISLE ST-JEAN & ASS.	816	300.39 \$

TECNIMA VL INC	817	188.27 \$
THIBAUT MARINE INC.	818	1 203.61 \$
9172-6976 QUÉBEC INC	819	82.71 \$
Total		137 103.21 \$

**PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES MENSUELS
BMO**

Salaires municipaux incluant remb. de dépenses	42 732.62 \$	
Services de téléphonie	451.33 \$	
Remises salariales fédérales	5 455.38 \$	
DAS provincial	13 881.31 \$	
RREMQ	6 102.44 \$	
Harnois Énergies - Petro-T	461.99 \$	
Hydro-Québec	5 249.34 \$	
Annie Gareau	375.00 \$	
Protectron	177.39 \$	
BMO Groupe Financier carte crédit	356.05 \$	
Frais bancaires Interac	29.01 \$	
Crédit-Bail (Silverado 2017-2021)	1 335.78 \$	
Crédit-Bail (Équipement neige 2020-2025)	2 010.70 \$	
Crédit-Bail (Freight 6-roues 2020-2025)	2 755.96 \$	
Total		81 374.30 \$

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Carole B. Dussault

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.04.060

4. TRANSFERT DE POSTES BUDGÉTAIRES 2021-04-01

Je, Benoit Charbonneau, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Lantier, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour les transferts mentionnés ci-dessous :

Du poste
01.22116.000 7 963.00\$

Vers le poste
01.37130.000 7 963.00\$

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU d'approuver le transfert de postes budgétaires 2021-04-01

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.04.061

5. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2021-013

Demande de permis no. 2021-043 faite par Madame Lyne Galarneau et Madame Katherine Côté

Madame Lyne Galarneau
Madame Katherine Côté
118, chemin du Coteau
Lantier, J0T 1V0
Matricule : 4813-57-5871-0-000-0000
Lot: 6 028 366 du cadastre du Québec
Zone: 7V

Nature de la demande :

Construction d'un pavillon-jardin dont la superficie d'implantation (44,52 mètres carrés) représente plus de 50% de la superficie de la maison existante (81,83 mètres carrés);

Dérogation demandée :

Demande de dérogation mineure de 3,61 mètres carrés sur la superficie d'implantation maximale permise de ce pavillon-jardin projeté (40,91 mètres carrés, soit plus de 50% de la superficie de la maison existante).

Les citoyens qui désiraient se faire entendre sur cette demande de dérogation mineure, **devaient transmettre leurs commentaires et observations PAR ÉCRIT :**

- **Option 1** : Par courrier : 118, croissant des Trois-Lacs, Lantier, J0T 1V0;
- **Option 2** : Par courriel : urbanisme@municipalite.lantier.qc.ca

Dans tous les cas, les commentaires et observations devaient être reçus à la municipalité au plus tard **le 11 avril 2021**.

Aucun commentaire ou observation

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Carole B. Dussault

ET RÉSOLU que le conseil évalue qu'il est opportun d'autoriser ce projet malgré le refus de la demande par le CCU selon la résolution 2021.04.16 puisque le conseil a reçu des informations supplémentaires après la réunion du comité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.04.062

6. DEMANDE DE PIIA 2021-014

Demande de permis no. 2021-044 faite par Chantal Durand

Madame Chantal Durand
108 chemin de la Rivière
Lantier, J0T 1V0
Matricule : 4613-48-9387-0-000-0000
Lot: 6 030 368 du cadastre du Québec
Zone: 6V

Évaluation

4.2	Construction, reconstruction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment principal	
	Impact des constructions	4 sur 4
	Apport des constructions	S.O.
	Volumétrie et forme du bâtiment	2 sur 2
	Matérialité et caractéristiques architecturales	18 sur 18
	Aménagement des terrains	6 sur 6
	Aires de stationnement et allées de circulation	4 sur 4
	Éclairage	S.O.
	Grand-total pour Bâtiment principal	34 sur 34
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	100.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2021-014 soit et est acceptée avec recommandation selon la résolution 2021.04.17 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.04.063

7. DEMANDE DE PIIA 2021-015

Demande de permis no. 2021-045 faite par Monsieur Gilles Messier

Monsieur Gilles Messier
199, chemin des Deux-Lacs

Lantier, J0T 1V0
Matricule 4818-32-0410-0-000-0000
Lot: 6 028 412 du cadastre du Québec
Zone: 4V

Évaluation

4.2	Construction, reconstruction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment principal	
	Impact des constructions	S.O.
	Apport des constructions	S.O.
	Volumétrie et forme du bâtiment	S.O.
	Matérialité et caractéristiques architecturales	14 sur 14
	Aménagement des terrains	S.O.
	Aires de stationnement et allées de circulation	S.O.
	Éclairage	S.O.
	Grand-total pour Bâtiment principal	14 sur 14
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	100.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2021-015 soit et est acceptée avec recommandation selon la résolution 2021.04.18 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.04.064

8. DEMANDE DE PIIA 2021-016

Demande de permis no. 2021-046 faite par Monsieur Barry Ellis

Monsieur Barry Ellis
269, chemin du Lac-Cardin
Lantier, J0T 1V0
Matricule 4711-50-5857-0-000-0000
Lot: 6 030 032 du cadastre du Québec
Zone: 10V

Évaluation

4.2	Construction, reconstruction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment complémentaire	
	Grand-total pour Bâtiment complémentaire	6 sur 6
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	100.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU que le conseil évalue qu'il est opportun d'autoriser ce projet malgré le refus de la demande par le CCU selon la résolution 2021.04.19 puisque le conseil a reçu des informations supplémentaires après la réunion du comité et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.04.065

9. DEMANDE DE PIIA 2021-017

Demande de permis no. 2021-047 faite par Monsieur Xavier Percevault

Monsieur Xavier Percevault
844, boulevard Rolland-Cloutier
Lantier, J0T 1V0
Matricule 4611-37-7060-0-000-0000
Lot: 6 029 696 du cadastre du Québec
Zone: 14M

Évaluation

4.2 Construction, reconstruction, agrandissement,
transformation ou rénovation d'un bâtiment
complémentaire

Grand-total pour Bâtiment complémentaire	8 sur 8
Pourcentage acceptable 60%	
Pourcentage de conformité du projet	100.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Carole B. Dussault

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2021-017 soit et est acceptée avec recommandation selon la résolution 2021.04.20 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.04.066

10. DEMANDE DE PIIA 2021-018

Demande de permis no. 2021-048 faite par Monsieur Stéphane Groleau

Monsieur Stéphane Groleau
234, chemin du Lac-Dufresne
Lantier, J0T 1V0
Matricule 4818-28-3798-0-000-0000
Lot: 6 028 443 du cadastre du Québec
Zone: 4V

Évaluation

4.2 Construction, reconstruction, agrandissement,
transformation ou rénovation d'un bâtiment
principal

Impact des constructions	S.O.
Apport des constructions	S.O.
Volumétrie et forme du bâtiment	S.O.
Matérialité et caractéristiques architecturales	8 sur 8
Aménagement des terrains	S.O.
Aires de stationnement et allées de circulation	S.O.
Éclairage	S.O.
Grand-total pour Bâtiment principal	8 sur 8
Pourcentage acceptable 60%	
Pourcentage de conformité du projet	100.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Francine Carignan

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2021-018 soit et est acceptée selon la résolution 2021.04.21 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.04.067

11. ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 219-2021

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU d'adopter le second projet de règlement 219-2021 modifiant le règlement de zonage 154-2014 afin d'autoriser la classe d'usage « établissement de résidence principale » dans la zone 8v.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.04.068

12. ADOPTION DU RÈGLEMENT 220-2021

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Ronald Pilon

ET RÉSOLU d'adopter le règlement 220-2021 modifiant le règlement sur les permis et certificats 153-2014 afin de modifier certaines définitions relatives aux cours d'eau.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.04.069

13. ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 221-2021

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU d'adopter le second de règlement 221-2021 modifiant le règlement de lotissement 155-2014 afin de modifier le contenu de l'article 2.1.5 du même règlement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.04.070

14. DÉPÔT DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT ET DES ÉTATS FINANCIERS 2020

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	Réalisations 2019	Budget 2020	Réalisations 2020	Total consolidé ¹
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus				
Fonctionnement	1 2 527 850	2 373 831	2 696 228	2 715 596
Investissement	2 36 000		397 353	397 353
	3 2 563 850	2 373 831	3 093 581	3 112 949
Charges	4 2 484 428	2 498 837	2 486 909	2 494 174
Excédent (déficit) de l'exercice	5 79 422	(125 006)	606 672	618 775
Moins : revenus d'investissement	6 (36 000)	()	(397 353)	(397 353)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7 43 422	(125 006)	209 319	221 422
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations	8 329 377	308 571	396 120	437 014
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10 (97 913)	(125 265)	(112 704)	(145 288)
Affectations				
Activités d'investissement	11 (167 060)	(50 800)	(81 159)	(93 057)
Excédent (déficit) accumulé	12 50 373	(7 500)	(7 500)	2 865
Autres éléments de conciliation	13 29 483		1 000	4 299
	14 144 260	125 006	195 757	205 833
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15 187 682		405 076	427 255

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.
Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU d'accepter le rapport de l'auditeur indépendant et des états financiers 2020.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.04.071

15. EMBAUCHE DE MONSIEUR MARIO CHARRON COMME CHAUFFEUR-OPÉRATEUR POUR LES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QUE la période de probation est terminée

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU d'embaucher Monsieur Mario Charron au poste de chauffeur-opérateur de véhicules lourds pour les travaux publics de façon permanente. Poste permanent

de 40 heures par semaine avec selon la grille salariale en vigueur classe 4 échelons 7.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.04.072

16. CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE POUR LA FOURNITURE DE GRANULATS 2021

Entrepreneur	Document	C= Conforme NC= Non-conforme	Montant sans les taxes
Appel d'offre sur invitation «TP-GR-2021». (± 4 000 Tonnes)			
Excavation R.B. Gauthier Inc.	Soumission	C	
	Addenda	C	
	R.B.Q. 2419-1108-00	C	
	(P.G.C) Annexe A : Déclaration	C	
	Prix à la TM - GC 0-2 ½ TV	C	11.86\$
	Prix à la TM - PC 0¾ TV	C	12.16\$
	Prix à la TM - PN 2"-4"	C	13.96\$
	Prix à la TM - PN 4"-8"	C	13.26\$
	Distance en Km		7.8
Location Jean Miller	Pas de soumission		
	Addenda		
	R.B.Q.		
	(P.G.C) Annexe A : Déclaration		
	Prix à la TM - GC 0-2 ½ TV		x\$
	Prix à la TM – PC 0¾ TV		x\$
	Prix à la TM - PN 2"-4"		x\$
	Prix à la TM - PN 4"-8"		x\$
	Distance en Km		x\$
Sablère St- Donat (Sintra)	Soumission	C	
	Addenda	C	
	R.B.Q. 8006-9552-07		
	(P.G.C) Annexe A : Déclaration	C	
	Prix à la TM - GC 0-2 ½ TV	C	12.00\$
	Prix à la TM – PC 0¾ TV	C	12.75\$
	Prix à la TM - PN 2"-4"	C	13.25\$
	Prix à la TM - PN 4"-8"	C	13.25\$
	Distance en Km		9.1
9418-0528 Québec inc (Entreprises P.Roy)	Soumission	C	
	Addenda	C	
	R.B.Q. 2398-0170-94		
	(P.G.C) Annexe A : Déclaration	C	
	Prix à la TM - GC 0-2 ½ TV	C	12.61\$
	Prix à la TM – PC 0¾ TV	C	12.86\$
	Prix à la TM - PN 2"-4"	C	15.41\$
	Prix à la TM - PN 4"-8"	C	15.41\$
	Distance en Km		13.8

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Francine Carignan

ET RÉSOLU que l'adjudicataire est Excavation RB Gauthier inc puisqu'il est le plus bas soumissionnaire conforme.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.04.073

17. CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE POUR LA RÉPARATION EN ENROBÉ BITUMINEUX 2021

Entrepreneur	Document	C= Conforme NC= Non- conforme	Montant Sans les taxes	
«Appel d'offres sur invitation «TP-EB-2021». (± 2000 MC)				
Pavage Adèle	St-	Pas de soumission		
		Addenda		
		R.B.Q. 1624-3719-74		
		Déclaration du soumissionnaire		
	A	Prix au M ² - EB type EB14	xx\$	
	B	Prix au M ² - Préparation (surface granulaire)	xx\$	
	C	Prix au M ² - EB type EB10C	xx\$	
	D	Prix au M ² - Préparation (émulsion de bitume)	xx\$	
			Total A+B	xx
			Total C+D	xx\$
Le Roy du Pavage & fils		Soumission	C	
		Addenda	C	
		R.B.Q. xxx		
		Déclaration du soumissionnaire	C	
	A	Prix au M ² - EB type EB14		22.00\$
	B	Prix au M ² - Préparation (surface granulaire)		6.00\$
	C	Prix au M ² - EB type EB10C		22.00\$
	D	Prix au M ² - Préparation (émulsion de bitume)		4.00\$
			Total A+B	28.00\$
			Total C+D	26.00\$

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU que l'adjudicataire est Le Roy du pavage & fils inc. puisqu'il est le seul soumissionnaire et conforme.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.04.074

18. CONTRAT POUR LE SABLAGE AU JET ET LA PEINTURE DE LA BENNE DU 10 ROUES

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU de mandater P.N. Lamoureux ltée pour le sablage au jet et la peinture de la benne du 10 roues 01 au montant de onze mille neuf cent soixante-deux et soixante-dix (11 962.70\$) plus taxes.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.04.075

19. APPELS D'OFFRE POUR LA FOURNITURE D'UNE PELLE HYDRAULIQUE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU que la municipalité de Lantier demande des soumissions pour la fourniture d'une pelle hydraulique

La Municipalité de Lantier se réserve la faculté de conclure un contrat de crédit-bail.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.04.076

20. DEMANDE À HYDRO-QUÉBEC POUR LE DÉPLACEMENT D'UN POTEAU

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Ronald Pilon

ET RÉSOLU de demander à Hydro-Québec pour le déplacement d'un poteau sur le chemin des Daphnés

Le poteau W5R9K
Dans le rond-point du chemin des Daphnés

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.04.077

21. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET ACCÉLÉRATION

ATTENDU QUE la Municipalité de Lantier a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et, le cas échéant, que celles visant le volet Redressement sont prévues à la planification quinquennale/triennale du Plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lantier s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lantier choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

l'estimation détaillée du coût des travaux

ATTENDU QUE le chargé de projet de la municipalité, M. Benoit Charbonneau, Directeur général agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier ;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de la conseillère Francine Carignan,

appuyée par le conseiller Ronald Pilon ,

il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Lantier autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.04.078

22. APPUI À L'ORGANISME UNIS POUR LA FAUNE (UPF)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lantier est une destination de choix pour les amateurs de chasse au chevreuil et que cette activité est un apport économique important;

CONSIDÉRANT QUE l'on constate une perte importante de la qualité des habitats fauniques entre autres dans les aires de confinement (ravage) par l'exploitation forestière au cours des dernières décennies;

CONSIDÉRANT QU'au Québec le dynamisme et la qualité de notre cheptel de chevreuils sont annuellement régulés par : la rigueur de nos hivers; le maintien d'habitats de qualité; la prédation; et par le type de prélèvement que l'on effectue par la chasse, lequel peut affecter l'équilibre des ratios mâle / femelle ;

CONSIDÉRANT QUE certaines modalités de gestion proposées dans le nouveau plan de gestion 2020-2027 ont suscité de nombreux irritants chez les chasseurs, les professionnels et l'industrie ;

CONSIDÉRANT QUE selon les estimations du Ministère, le nombre de permis de chasse au chevreuil vendus est passé d'environ 170000 en 2007 à 130000 en 2019. Cette baisse de près de 26 % du nombre de chasseurs entraîne automatiquement moins de retombées économiques pour les régions du Québec;

CONSIDÉRANT QU'un des sondages réalisés par le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs en 2018 révèle qu'environ 72 % des chasseurs sont favorables à l'introduction de mesures règlementaires interdisant la récolte d'un mâle de moins de trois pointes d'un côté du panache (RTLB);

CONSIDÉRANT QUE les experts et biologistes du Ministère ayant travaillé sur ce projet mentionnent, entre autres, que cette expérimentation de la restriction de la taille légale des bois chez le cerf de Virginie au Québec aura des résultats très positifs sur la qualité de la chasse, la clientèle des chasseurs, les populations de cerfs et sur le maintien d'une densité de cerfs biologiquement et socialement acceptable;

CONSIDÉRANT QUE le Ministre de la Faune, des Forêts et des Parcs a le pouvoir discrétionnaire selon le 3e alinéa de l'article 55 de la loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chap. a-18.1) d'inviter à la table de gestion intégrée des ressources et du territoire, toute personne ou tout organisme qu'il estime nécessaire;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par la conseillère Carole B. Dussault

QUE la municipalité de Lantier appuie l'organisme Unis Pour la Faune (UPF) et se joint à eux pour demander au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) d'étendre l'expérimentation de la restriction de la taille légale des bois (RTLB) chez le cerf de Virginie sur l'ensemble du territoire Québécois;

QU'il soit inclus dans le plan de gestion actuel du cerf de Virginie (2020-2027) du MFFP d'autres mesures de gestion novatrices et adaptées aux particularités régionales. Les mesures préconisées par UPF, ont scientifiquement démontré qu'elles peuvent s'adapter aux différents types de territoire qu'ils soient agroforestiers ou forestiers et également s'appliquer aux différents niveaux de population de cerfs, qu'ils soient classifiés comme sous-optimal, optimal ou trop élevé;

QUE l'organisme Unis Pour la Faune (UPF) soit dorénavant appelé à participer et à collaborer à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

PERIODE DE QUESTION DE LA SEANCE DU 8 MARS 2021

Aucune question

PERIODE DE QUESTIONS

La présente séance est enregistrée et sera diffusée sur le site Internet dès que possible. Suite à la diffusion de la présente séance, le public sera invité à transmettre leurs questions par courriel ou par téléphone et la Municipalité s'engage à répondre aux questions à la prochaine séance ordinaire.

Par courriel : direction@municipalite.lantier.qc.ca

Par téléphone : 819 326-2674 poste 3401

2021.04.079

23. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU que la présente session ordinaire du conseil soit levée à 20 h 16

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

Benoit Charbonneau
Directeur général et secrétaire-trésorière

Richard Forget
Maire

Je, Richard Forget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.